

L'imparfait de l'indicatif

L'imparfait se conjugue selon le modèle suivant:

Imparfait de l'indicatif	
Je chantais	Nous chantions
Tu chantais	Vous chantiez
Il / elle chantait	Ils/ elles chantaient

Ces terminaisons valent pour tous les verbes.

Règle:

Le radical des verbes conjugués se forme à partir du radical de la 1ère personne du pluriel du présent de l'indicatif.

nous chantons chant je chantais

1.1. Cette règle vaut:

→ 1 Pour tous les verbes en ER (familles 3 à 31)

verbes de la famille 1, n° 3 à n° 31		
chanter	chantons : je chantais / nous chantions	3
créer	créons : je créais / nous créions	15
prier	priions : je priais / nous priions	10
payer	payons : je payais / nous payions	11

Remarque : N'ayez pas peur d'écrire 2i, comme dans : *nous priions/vous priez*.

En effet, le premier *i* est la dernière voyelle du radical, et le second la première voyelle de la terminaison.

→ 2 Pour tous les verbes du deuxième groupe (familles 32 / 33)

verbes 32 et 33		
finir	finissons : je finissais / nous finissions	32
haïr	haïssons : je haïssais / nous haïssions	33

→ 3 Pour presque tous les verbes du 3ème groupe

Cela vaut pour les numéros : 1, 34 à 66, 70, 73 à 104, 106 à 112, 114

verbes 1, 34 à 66, 70, 73 à 104, 106 à 112, 114		
avoir	avons : j'avais / nous avions	1
courir	courons : je courais / nous courions	33

1.2. Cependant, les verbes suivants, qui sont aussi du troisième groupe, ne suivent pas cette règle.

→ **4 Les verbes qui n'ont pas de 1ère personne du pluriel au présent, ce qui empêche de former leur imparfait à partir de cette forme:**

verbes de la famille 1, n° 3 à n° 31		
seoir *)	il seyait / ils seyaient	67
pleuvoir	il pleuvait / ils pleuvaient	68
falloir **)	il fallait	69
bruire ***)	je bruçais	105

*) Verbe rarement usité, qui ne s'emploie qu'à la 3ème pers. du singulier et du pluriel

***) Verbe impersonnel, qui ne s'emploie donc qu'à la 3ème pers. du singulier.

***) Verbe qui s'emploie à toutes les personnes, mais dont le radical est **bruy-**. Mais vous pouvez le remplacer par le verbe bruissier : *je bruissais / nous bruissions*.

→ **5 Le verbe être.**

verbes de la famille 1, n° 3 à n° 31		
être	radical : ét- j'étais / nous étions	2

→ **6 Enfin, certains verbes n'ont pas d'imparfait.**

verbes sans imparfait	
déchoir	71
clore	113
choir	72
frire	115